

PROVINCE DE QUÉBEC COMMISSION SCOLAIRE DES ÎLES ÎLES-DE-LA-MADELEINE



À une réunion ordinaire du Conseil des commissaires de la *Commission scolaire des Îles* du mardi 10 juillet 2012 tenue à la bibliothèque de l'*École polyvalente des Îles* (L'Étang-du-Nord) à 19 h et à laquelle sont présents :

Mesdames	Isabelle CUMMINGS (CES* 4) Gabrielle LANDRY (CES 7) Micheline LAPIERRE (CES 11) Monica POIRIER (CES 2) Huguette REID (CES 10) *CES = circonscription électorale scolaire	Messieurs	Antoine BÉNARD (parent du secondaire) Fernand BÉNARD (CES 1) Jean CORMIER (parent du primaire) Jean-Yves LAPIERRE (CES 6) Gérard R. LEBLANC (CES 9) Jules RICHARD (CES 3) Gillos VIGNEAU T. (CES 5)
			Gilles VIGNEAULT (CES 5)

formant le quorum requis (6 commissaires parmi les 11 commissaires ayant droit de vote).

Était absente :					
	Madame	Francine CYR (CES 8)			

En l'absence de la présidente, la vice-présidente, madame Huguette Reid, dirige la réunion.

La directrice générale, madame Brigitte Aucoin, est présente ainsi que le secrétaire général, monsieur Donald Chiasson.

-Trois (3) personnes du public assistent à la réunion.

1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par monsieur Jean-Yves Lapierre, appuyé par monsieur Fernand Bénard, d'adopter l'ordre du jour suivant :

- 1. Ouverture de la réunion, vérification du quorum et adoption de l'ordre du jour;
- 2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 juin 2012;
- 3. Période de questions-commentaires (15 minutes);
- 4. Abolition d'un poste des services directs aux élèves;
- 5. Ouverture d'un poste de technicien en loisir au secondaire et aux adultes;
- 6. Budget 2012-2013 et adoption du taux de taxes;
- 7. Demande de cartes de crédit:
- 8. Octroi de contrat;
- 9. Correspondance:
- 10. Période de questions-commentaires (15 minutes);
- 11. Levée de la réunion.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-059)



2. Lecture, adoption et suivi du procès-verbal de la réunion ordinaire du 26 juin 2012

Il est proposé par monsieur Gérard Leblanc, appuyé par monsieur Jules Richard, que le procès-verbal de la réunion du 26 juin 2012 soit adopté, comme présenté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-060)

3. Période de questions-commentaires

Aucune question ni commentaire.

4. Abolition d'un poste des services directs aux élèves

Il est proposé par monsieur Jules Richard, appuyé par monsieur Fernand Bénard, que soit aboli, au 20 août 2012 et en prévision de la séance d'affectation des personnels des services directs aux élèves à tenir le même jour, le poste suivant :

Rosanne Poirier-Langford, éducatrice en service de garde à l'école Stella-Maris (8,25 h / semaine)

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-061)

5. Ouverture d'un poste de technicien en loisir au secondaire et aux adultes

Il est proposé par madame Gabrielle Landry, appuyée par monsieur Jean-Yves Lapierre, que soit ouvert un poste de technicien en loisir, pour la Polyvalente et l'Éducation des adultes, avec horaire variable et tâche annualisée, tel que convenu par entente avec la partie syndicale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-062)

6. Budget 2012-2013 et adoption du taux de taxes

Attendu que, conformément à la Loi sur l'instruction publique (L.R.Q., c. I-13.3), la Commission scolaire des Îles doit adopter et transmettre à la ministre son budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette pour l'année scolaire 2012-2013;

Attendu que ce budget prévoit un déficit d'exercice égal ou inférieur au montant de l'appropriation de 22 % du surplus accumulé au 30 juin 2011;

Attendu que l'évaluation uniformisée qui a été utilisée pour l'établissement de la subvention de péréquation est établie au montant de 677 888 228 \$ en conformité avec la Loi et les règles budgétaires 2012-2013;

Attendu que le budget prévoit que le taux de taxe scolaire est fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation;

Attendu que ce taux respecte les limites prévues par la Loi;

Il est proposé par monsieur Fernand Bénard, appuyé par madame Isabelle Cummings, que le budget de fonctionnement, d'investissement et de service de la dette soit adopté et transmis à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport et que le taux de la taxe scolaire soit fixé à 0,35 \$ du 100 \$ d'évaluation.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-063)



7. Demande de cartes de crédit

Il est proposé par madame Monica Poirier, appuyée par monsieur Jules Richard, que la Commission scolaire des Îles autorise monsieur Serge Vigneau, madame Martine Bourgeois et madame Isabelle Gilbert à posséder chacun une carte VISA AFFAIRES avec une limite de crédit de 15 000 \$. Toutes les pièces justificatives approuvées devront être remises à chaque mois avec le rapport d'utilisation fourni par l'institution financière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-064)

8. Octroi de contrat

Considérant les appels d'offres en cours pour l'aménagement d'une classe EHDAA à la Polyvalente et leur ouverture prévue par la suite, il est proposé par madame Isabelle Cummings, appuyée par madame Gabrielle Landry, qu'à la suite de l'ouverture des soumissions, une consultation téléphonique soit faite par la présidente auprès du comité exécutif afin de permettre l'octroi d'un contrat au plus bas soumissionnaire recommandé et jugé conforme et que la résolution soit ramenée pour être entérinée à la prochaine réunion régulière.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ (CC. 2012-065)

9. Correspondance

- MELS : confirmation d'une allocation de 4 500 \$ pour l'année 2011-2012 en lien avec l'achat de costumes et d'équipements sportifs de même que pour la rémunération d'entraîneurs.
- Lettre du personnel de l'école Stella-Maris en lien avec le plan d'affectation des cadres pour 2012-2013.

10. Période de questions-commentaires

- Madame Isabelle Cummings, commissaire, rapporte que des bancs à l'extérieur de la Polyvalente sont brisés et présentent un risque de blessures. Un suivi diligent sera assuré.
- Madame Gabrielle Landry, commissaire démissionnaire de la circonscription électorale numéro sept, profite de cette dernière rencontre pour remercier les membres du Conseil des commissaires pour leur collaboration des dernières années et pour leur souhaiter une bonne continuation de même qu'à l'ensemble du personnel de l'organisation.
- En terminant, la vice-présidente souhaite de belles et reposantes vacances à l'ensemble des personnes présentes de même qu'à l'ensemble du personnel.

11. Levée de la réunion

L'ordre du jour étant épuisé, la vice-présidente lève la réunion à 20 h 25.

ADOPTÉE (CC. 2012-066)

Huguette Reid, vice-présidente Donald Chiasson, secrétaire général